par la rareté des provisions. Les chefs des Chartistes agitaient toujours l'Angleterre ; quelques uns ont été convaincus de sédition. Le bill du gouvernement du Bas-Canada n'était pas encore devenu loi. Mr. O'Connel, dans la chambre des communes, lors de la troisième lecture du bill sur le Canada; demanda aux ministres d'empêcher la formation des loges Orangistes en Canada.

Nouvelles Importantes du Texas.

Une lettre du 7 aout de Galveston, dit :—

Nos troupes ont eu deux batailles avec les Indiens Cheroquois. La première le 15 et 16 de juillet, dans laquelle les Indiens furent repoussés avec une perte de 12 a 16 tués ; notre perte fut de 2 tués.

Le 21 du même mois notre armée les rencontra de nouveau, un combat s'ensuivit, dont le résultat fut l'entière défaite des Indiens qui eurent 4 a 500 de tués. Elle se passa dans la contrée de Red Land, près de Nacodogdoches.

La Frontière du Nord-Est.

Le Bangor Courier dit, que Mr. Featherstonhaugh, et le colonel Mudge, commissaires anglais, sont passés dans cette ville en faisant route au territoire en dispute, ayant avec eux un grand nombre d'instrumens astronomiques et d'arpentage, afin de s'assurer des faits topographiques de la ligne limitrophe et pour y prendre des informations a ce sujet.

Un autre incendie désastreux a éclaté à St. Jean, Nouveau-Brunswick. Cent maisons ont été la proie des flammes. On estime la perte à $800,000. A peine y avait-il deux ans écoules depuis que cette place avait été visitée par une pareille conflagration.

M. W. L. Mackenzie

Nous avons appris avec satisfaction que l'emprisonnement impolitique et inhumain de ce patriote infortuné n'était plus aussi cruel qu'il a été d'abord, sous le rapport des commodites ; qu'enfin sa situation s'est grandement améliorée.

Il se trouve des gazettes, aux États-Unis, qui, dépourvus de raison et de justice, comme la *Gazette* de New-York, se plaisent à assaillir impitoyablement Mackenzie. Justice au malheur, et surtout au malheur politique ; et mépris a l'écrivain qui s'oublie au point de violer à son égard les lois sacrées de l'humanité et de la justice !

Faits intéressans sur le Coton.

Les récoltes de coton dans le monde ont été de 1,000,000,000 lb. De ceci, les Etats-Unis ont produit 550 millions, 30 au Brésil, 8 dans les Indes Occidentales, 27 en Egypte, 35 en Afrique, 190 en Asie, 35 dans l'Amerique du Sud et le Mexique, non compris le Bresil, et 14 millions ailleurs. A 19 1-2 cents par livre prix ordinaire depuis 50 ans, le tout s'évalue à $192,500,000.

Il en a été consommé et manufacturé 350 millions en Angleterre, dont les manufactures de coton en Irlande se monte à 170 millions de piastres. Environ 150 millions de livres de coton aux États-Unis, évalue quand il a été manufacturé, a 60 millions—80 millions en France, évalué à 70 millions—250 millions de livres de coton en Chine et dans l'Inde—25 dans le Sud de l'Amérique et au Mexique.

On estime que le capital employé pour manufacturer le coton par les machines, en Angleterre, a 200 millions, en France, 120 millions; dans les États-Unis, 100 millions.

Le premier coton planté dans les États-Unis le fut en 1787. En 1791 la récolte de coton dans les États-Unis s'élevait a 2 millions de livres, dont les 3-4 dans la Caroline du Sud, et 1-4 dans la Georgie. En 1801, la recolte atteignit 40 millions de livres : en 1811, 80 millions : en 1823, 170 millions ; en 1828, 348 1-2 millions ; en 1834, 475 1-2 millions, dont 85 venant du Mississipi, 85 d'Alabama, 75 de la Georgie, 65 1-2 de la Caroline du Sud, 62 de la Louisiane, 45 du Tennessee, 20 de la Floride, 18 de la Virginie, 9 1-2 du Nord de la Caroline, 1-2 de l'Arkansas. De 1791 a 1826, le Sud de la Caroline, fournit le plus de coton dans les Etats-Unis ; de 1826 a 1834, la Georgie eut le dessus ; et de ce tems le Mississipi et l'Alabama l'emportent.

Nous avons retiré ces faits du New-York Whig.

LOCALITÉ.

ÉLECTIONS.

L'élection annuelle d'un Gouverneur, d'un Lieutenant-Gouverneur, d'un Trésorier, de trente Sénateurs et de 250 Représentans, pour l'État de Vermont, a eu lieu mardi dernier, dans les différens comtes et villes de cet Etat.

Les élections, d'après la loi de cet Etat, se font le même jour, le 1er. mardi de septembre dans toutes les localités; elles doivent commencer a 10 heures du matin, a 3 heures de l'après-midi on compte les bailottes pour les scrutins, et s'il y a une majorité en faveur d'un des partis, l'élection est terminée; au cas contraire, elle se continue jusqu'a ce que l'on ait pu obtenir une majorité.

On sait qu'il existe plusieurs partis aux États-Unis, mais dans les élections ils se rallient sous deux bannières, celle des démocrates ou *loco-foco*, et celle des *whigs*. Comme président, Mr. Van Buren est soutenu par les démocrates, Mr. Clay, candidat a la prochaine élection de la présidence qui se fera en décembre 1840, se présentera sous les auspices des Whigs.

Aux élections de cet État, qui se sont terminées mardi, se présentèrent, et furent soutenus par les démocrates MM. Nathum Smilie, comme gouverneur, Orsamus C. Merrill, comme lieutenant-gouverneur et David Ballwin comme trésorier. Les whigs présenterent MM. Silas H. Jenison, pour gouverneur, David M. Camp, pour lieutenant-gouverneur et Henry F. Janes, pour trésorier.

En cette ville, le parti whig, a la tête duquel se trouvent les banques, et un grand nombre des actionnaires des bateaux a vapeur, a obtenu la majorité.

Les retours des autres localités ne sont pas connus ; mais les démocrates espèrent d'avoir le dessus.

Il est impossible que des élections puissent se passer avec plus d'ordre et de tranquillité que celles qui se firent a Burlington. L'ordre ne fut pas interrompu un seul instant.

De pareilles assemblées politiques font honneur au caractère des citoyens américains que de certains journaux au Canada se font un plaisir honteux de décrier en toutes circonstances, et prouvent puissamment en faveur du mode de ballottage qui est adopté en ce pays.

Encore le Dr. Holmes.

Nous apprenons que lundi dernier, un ordre a été reçu a Montpellier, de la part des juges de la cour suprême des Etats-Unis, à l'effet de suspendre l'extradition du Dr. Holmes, jusqu'au mois de janvier prochain, temps auquel la cause sera de nouveau arguée à Washington, siege du gouvernement général.

Du *Courrier des Etats-Unis* du 28 Août.

M. Ledger Duvernay, ci-devant rédacteur et propriétaire de la Minerve, vient de reprendre la défense des patriotes du Canada dans un journal intitulé le Patriote Canadien qu'il publie à Burlington (Vermont), et dont nous avons déjà reçu le troisième numéro. Il montre avec que la persécution est inhabile pour étouffer le généreux sentiment qui le pousse à poursuivre l'arbitraire qui pèse sur son pays. C'est une belle mission que celle de l'écrivain politique, lorsque, comme M. Duvernay, on n'a d'autre espoir de récompense que l'estime de ses concitoyens ; aussi nous ne doutons pas que ces derniers l'aideront de tout leur pouvoir pour le mettre à même de continuer la noble tâche qu'il a entreprise.

D'après un rapport obtenu à l'hôpital de la Charité, à la Nouvelle-Orléans, il paraîtrait qu'il y a eu quatre-vingt cas de fièvre jaune dans cette ville la semaine qui a fini le 10 du courant : 5 malades ont été guéris, 26 sont morts et 39 restaient à l'hôpital. La proportion des décès est vraiment alarmante, car c'est a peine si un sur sept est échappé au fléau ; mais il faut en même temps faire attention qu'il n'arrive que trop souvent que les classes indigentes ne se décident à entrer à l'hôpital que lorsque la maladie est assez avancée pour ne laisser que peu d'espoir de guérison, surtout dans les maladies épidémiques.

Le 12, on a admis 26 cas de fièvre jaune à l'hôpital de la Charité, et le 13, 11 nouveaux cas. Pendant ces deux jours, il y a eu 17 décès.

A la Motale, du 12 au 13, cinq malades ont été admis à l'hôpital.

Le Patriote de Burlington (Iowa) du 24 juillet, contient le récit suivant du massacre de deux cent trente-cinq Indiens :

"Nous apprenons par le gouverneur Lucas et une autre personne arrivés hier soir comme passagers sur le Iowa, que deux cent trente-cinq Indiens ont été tués dans les pays hauts vers le 1er de ce mois. Les faits ont été rapportés par un jeune homme qui a assisté au traité, dans les termes suivants. Les Sioux avaient invité les Chippewas à les rejoindre à Saint-Pierre afin de conclure un traité d'amitié durable. Les Chippewas s'y rendirent, le calumet de paix fut fumé, et les deux partis se quittèrent avec toutes les apparences de la meilleure intelligence. La plupart des Chippewas furent camper aux chutes de Saint-Antoine, et le reste alla planter ses tentes sur les bords de la rivière Sainte-Croix, qui se trouvait sur leur chemin, sans se douter d'aucune trahison de la part des Sioux. Pendant qu'ils étaient ainsi paisiblement retirés dans leurs camps, ils furent surpris inopinément par leurs prétendus amis qui en firent une horrible boucherie. Il se rallièrent immédiatement, mais avant que le combat fut terminé, les Chippewas avaient perdu cent quinze des leurs, aux chutes du Saint-Antoine et vingt sur les bords de la rivière Sainte-Croix. Le nombre des Sioux qui furent tués dans cette occasion s'élève à environ cinquante. Nous ne nous étonnons plus de la répugnance qu'ont mise les Sauks et les Foxes à faire alliance avec les Sioux, si cette dernière tribu a toujours montré les même dispositions pour l'exécution de ses traités."

La milice des États-Unis, c'est à dire ce corps de citoyens armés et équipés qui remplace ici la garde nationale de France, s'élevait, d'après un rapport fait le 5 février 1839, à 1,550,805 hommes.

Il y a dans les États-Unis 22 comtés, 87 petites villes ou villages ayant un bureau de poste, 1 ville (le siége du gouvernement central de la république) et 1 bourg, indépendamment de plusieurs villages, qui portent le nom de Washington, sans compter les nombreux lycées et institutions publiques qui se sont mis sous le patronage de ce grand nom historique. Après celui de Washington le nom de Lafayette a acquis le plus de popularité aux Etats-Unis.

MONTRÉAL.

Du Morning Courrier de Montréal.

..... Nous répétons ce que nous avons dit déjà, en plus d'une occasion, que la position du Bas-Canada est à part, qu'elle est sui generis,—nous ne demandons pas une forme représentative de gouvernement, si les Canadiens-Français deviennent membres en proportion du nombre. Les Français ne sont détrancharés qu'eux-mêmes. Qu'ils reviennent pas contre l'Angleterre, s'ils sont détranchisés, comme ils doivent l'être et comme, mais l'espérons, ils le seront—ils se sont virtuellement "détranchisés" eux-mêmes ! Deux insurrections les ont classés comme hostiles au gouvernement anglais et au peuple anglais. Le Nègre ne peut devenir blanc que par le procédé lent de l'amalgamation. On ne devrait pas donner aux Canadiens-Français le droit de suffrage ni le pouvoir de rompre la connexion anglaise, quoiqu'ils aient appris à penser en anglais, comme à parler anglais. Nous préférons le gouvernement d'un gouverneur et d'un conseil, quelque peu anglais qu'il soit, mais enfin le moyen étrange tel qu'il est, espérons d'ensemble entre la tragédie et la farce comme il est, que de voir des Législateurs français, remplissant un Parlement anglais, nommés par des constituants français, qui ont deux fois levé l'étendard de l'insurrection, et deux fois juré sur l'autel de leur pays, comme Hannibal avait fait jurer Annibal, de le délivrer du joug anglais.

Un aveuglement paraît s'être emparé des esprits des officiels, dans la Métropole comme ici, sur ce point. On croirait presque, que les Anglais étaient les insurgés, à en juger par les tons discourtois de Mr. Labouchère et d'autres Membres du Parlement Impérial, et par l'extrême soin mis à ne pas le chercher des gens qui doivent remplir des emplois. Un nombre de Français dans le Conseil égal aux Anglais, paraît un rêve qui non ! et à l'heure qu'il est, il faut parcourir tout le pays pour trouver un nombre suffisant de Français loyaux pour former le cadre de cette assemblée ; et l'on verra que c'est une recherche assez ennuyeuse à faire. Quem Deus vult perdere, prius dementat. Ce n'est pas assez qu'il faut agir. Une impérieuse nécessité demande que les Canadiens-Français soient détranchisés.....

Du Morning Courier du 26.

.....Nous avons déclaré à haute voix que les Français devraient être détranchisés, nous ne devons pas prendre de demi-mesures.—La détranchissement de tous les Canadiens-Français est la seule assurance que nous pouvons avoir que cette province deviendra anglaise, au double quick. Détranchisez les Français, c'est se montrer vraiment charitables, vraiment humains à leur égard ; ils n'en perdent que plutôt leur caractère national, et plutôt ils le perdront, plutôt ils seront heureux, libres et grands.

Aux gens qui ne pensent pas, notre déclaration paraît peut-être cruelle.....Mais elle n'est pas cruelle, au contraire elle est humaine. Leur donner (aux Canadiens) encore le droit de suffrage, leur permettre de paraître dans les Chambres de la Législature, comme législateurs anglais, nous paraît en réalité le sublime même d'un contresens ridicule. Nous rencontrons tous les jours des gens qui nous disent qu'ils n'ont pas de torts envers les Canadiens-Français qu'ils n'en ont eu ; ils prouvent que la répugnance des Français n'était pas générale.....Ce sont des gens maintenant-là qui disent aujourd'hui que les Français ne devraient pas être dépossédés du droit de suffrage. Si vous voyez le complice d'un meurtre ou d'un assassinat, ne l'appelez-vous pas meurtrier et assassin ? ou attendez-vous qu'il plonge le fer meurtrier dans le sein de son ennemi ?..... Non, le complice est aussi coupable que celui qui enfonce le couteau dans les entrailles de son ennemi ?..... Il se trouvait toujours des gens dans tous les pays qui voient les objets à travers des verres par soubresauts. Il y a des gens qui vous disent que l'insurrection polonaise n'était pas générale, parce que quelques Polonais de grande ? préférèrent les puissances de la civilisation et la douce chaleur de la cour de Russie, et le lot de ses habitants heureux, à la pauvreté, au sang et au bivouac.....

Si la population française nomme des représentans français,—ces hommes d'union aux mécontents, aux indifférents, aux révolutionnaires aux "esprits impurs" de cette espèce de gens qui préféreraient régner en maîtres que de servir dans les rangs, aux démagogues du sang anglais, dans la législature unie, et alors adieu, et pour toujours, la connexion avec l'Angleterre ! Tout homme envoyé à la législature unie par des constituans français sera aussi hostile à l'Angleterre et aux anglais que le Sénégalais l'est aux Yankees. Son grand objet sera l'anéantissement de la suprématie anglaise dans le Nord de l'Amérique, et il ne fait pas l'esprit de prophétie ni qu'un esprit sorte de terre pour nous dire qu'il atteindra son objet.—Si les Français ne sont pas détranchisés, les jours de l'autorité royale en Canada sont certainement comptés.

Quoique la pompe et le cinquant de la Vice-Royauté puissent inspirer à un peuple tel que les Canadiens-Français, le respect et la révérence, ils n'éprouvent pas de semblables sentimens parmi les cultivateurs Anglais des Canadas.—"Morning Courier."

Malgré la règle que nous nous sommes faite de n'entrer dans aucune discussion, nous ne pouvons laisser passer cette attaque injurieuse au caractère de la population Canadienne-Française, sans la repousser, par ce qu'elle est loin d'être méritée. Lorsque lord Durham parût ici environné de toute cette pompe si ridicule en Amérique, il ne se trouva que des journaux Canadiens-Français qui semblèrent sentir ce ridicule et qui, a l'occasion de cette pompe, ridiculisèrent en effet lord Durham. Ceux qui courtisèrent lord Durham, a deux ou trois exceptions pres, n'étaient pas des Canadiens-Français et remarquons encore qu'à l'entrée *triomphale* de lord Durham a Montréal, ce ne furent pas les Canadiens-Français qui fesaient retentir l'air de plus de *hourras*. L'amour-propre blessé du nouvel Aman, qui voulait des hommages, n'a jamais pu digérer cette indifférence ou ce mépris et il en a parle dans son rapport.—*Aurore des Canadas.*

Canadiens-Français religionnaires.—Lors de la cession du Canada à l'Angleterre par la France, tous les habitans de ce pays, *ad unum*, étaient Catholiques. Une nouvelle population protestante qui se mêla parmi les premiers colons, n'altéra pas du tout leur foi. Il n'y eut guère que quelques personnes du sexe, immédiatement après la cession, qui devant se marier a des protestans abandonnèrent les croyances catholiques, parcequ'on pensait assez généralement alors que les mariages mixtes n'étaient pas permis. Depuis ce temps il a été presque inouï qu'un catholique se soit fait protestant, ce qui doit-être attribué particulièrement a la différence du langage.

Une petite partie de la paroisse de l'Acadie ou Blairfindie, fait en ce moment une exception assez notable à ce que nous avons vu jusqu'à cet égard. Un Ministre Méthodiste, parlant parfaitement le français, alla s'établir, il y a quelques années, dans cette partie de l'Acadie qu'on nomme la Grand'Ligne et s'y fit bientôt quelques prosélytes. Le nombre s'en est toujours augmenté depuis et cette petite église compte aujourd'hui, dit-on, près de deux cents membres, tous des habitans du lieu. Ils ont commencé cette année à bâtir une église, une maison d'école &c. La Dame ou ménagère du ministre fait gratuitement l'école aux enfans du voisinage et tous les nouveaux convertis y envoient leurs enfans. On parle très avantageusement des vertus morales du Ministre qui va aussi de temps en temps a Laprairie prêcher les méthodistes du lieu : mais nous n'entendons pas dire qu'il ait fait la de proselytes.

Vendredi dernier Mr. Charles Mondelet, Conseil du Capt. Jalbert, fit motion qu'il fût permis a son client de retirer la déclaration de "non coupable" qu'il avait faite précédemment, au qu'il prétendait se prévaloir de la Proclamation d'Amnistie de Lord Durham. Le savant Avocat parla avec beaucoup d'éloquence et le Procureur Général combattit ses argumens. Les Juges prirent le sujet en délibéré et doivent donner leur décision aujourd'hui. C'est aussi aujourd'hui que doit commencer le procès du Capt. Jalbert, si le Banc rejette les conclusions de son Avocat.

Depuis que nous avions reçu le 1er N°. du *Patriote Canadien*, nous n'entendions plus parler de ce journal et nous soupçonnions presque que la publication en avait été suspendue. Cependant un jeune Mr. qui arrive des Etats-Unis nous assure du contraire. Nous en concluons que le *Patriote Canadien* est, ainsi que *Swanton North American*, le *McKenzie Gazette &c.* du fruit défendu qu'il ne nous est pas permis de goûter, a nous malheureux enfans d'Adam.—*L'Aurore, de Montréal.*

QUEBEC.

SOCIÉTÉ FRANCAISE EN CANADA.

(Célébration de la St. Napoléon.)

[Extrait du Fantasque de Québec.]

Les membres de la société française se sont réunis, Jeudi dernier, 14 du courant, chez Mr. Vandebergden, pour célébrer leur fête patronale ou l'anniversaire de la naissance du grand homme. A sept heures ils s'asseyent autour d'une table abondamment servie et convenablement décorée. M. Buzzeren, comme président occupait le haut de la table, et les autres officiers les places de leurs grades respectifs.

Extrait des santé d'ordre :

1°. Au roi que nous célébrons.—Puissent les membres de la Société Française en Canada ne jamais oublier que le but de leur association est la bienfaisance, et leur devise union, fraternité. Puisse le grand nom sous l'égide duquel ils se sont placés rendre leurs liens aussi durables que ses mémoires.

2°. A la France.—Grande nation qui prêche de la paix pour se rendre redoutable durant la guerre, qui sait faire fleurir les arts, la civilisation au dedans et faire respecter ses aufiques au dehors.

3°. A la mémoire de Napoléon.—Silence.

4°. Aux nations qui firent partie de l'empire français.

5°. Aux braves qui marchèrent sous les aigles françaises.

6°. A la Reine Victoria première—Jeune femme appelée à gouverner des hommes, puisse-t-elle toujours comprendre que la douceur, la clémence, la générosité et la justice sont les seules tablettes où nous devons graver le respect et l'amour de nos sujets.

7°. Au Gouvernement sous lequel nous vivons.—Puisse-t-il nous accorder en présentant pour lui des vœux fidèles et reconnaissants.

8°. Aux Canadiens sans distinction d'origine.

9°. A la paix, &c.

10°. Aux sociétés de bienfaisance, &c.

11°. A la France, &c.

12°. Au beau sexe.—Ce qu'il y a de meilleur au monde et ce qu'il y a de pire.

Santés volontaires.

A notre président et à sa famille, &c.

A la mémoire du brave maréchal Lebrun.

A la mémoire du vénérable Cardinal Fesch, oncle de Napoléon, et à celle de Caroline Murat sa sœur, &c.

Aux membres survivants de la famille de Napoléon, &c.

A la mémoire des braves compagnons d'armes de Napoléon morts au champ de bataille :—

L'ennemi l'eut fixé sur leurs lames guerrières.
Les regards sans peur pour la première fois.

Aux compagnons d'exil de Napoléon.—Bertrand, Montholon, Las Cases, Autemarchi partagèrent la plus belle gloire de l'Empereur.

Aux armées françaises.

A tous ceux qui habitent une terre étrangère, &c.

A la mémoire du duc de Reichstadt.—Silence.

FAITS DIVERS.

Une lettre d'Amsterdam révele le nom de la princesse objet d'une passion a laquelle on assure que le czarewith s'abandonne complètement. Cette princesse est la fille de Jerôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie. Pendant son séjour a Florence, le grand duc l'a vue tous les jours. Les personnes qui entouraient le prince ont pensé que l'empereur de Russie aurait à se mettre encore une fois au-dessus des exigences de la politique, comme pour le mariage du duc de Leuchtemberg avec la grande-duchesse Marie. On fait les plus grands éloges de la fille du roi Jerôme.

Le tonnerre est tombé sur le dôme des Invalides, a enlevé tous les clous des ornemens dorés du dôme, et s'est perdu dans une petite cour.

Le prince François Borghèse est mort à la suite d'une attaque d'apoplexie. Il était agé de 65 ans. Les trois fils du prince sont héritiers de son immense fortune. L'aine porte le nom de Borghese. Les deux puinés ont les titres de princes Aldobrandini et Salviati du nom des domaines qu'ils sont appelés à recueillir.

Le nombre des condamnés a mort en Angleterre, en 1838, a été de 116, dont 6 seulement ont été exécutés. En 1813, il y avait eu 120 exécutions capitales.

Emigration aux Etats-Unis.

En 1838, l'emigration totale dans les Etats-Unis, d'après les rapports officiels de l'exécutif, fut de 80,000 âmes. 57,925 arrivèrent a New-York, ce qui laisse seulement environ 22,000 pour les autres ports. A Baltimore, il est arrivé 6,000 émigrés ; à la Nouvelle-Orléans, 5,000 ; a Philadelphie, 2,500 ; à Boston, 2,200; a Portland et Passamaquoddy, 2,000 à chaque.

Un professeur demandant un jour à un de ses écoliers, quelle était l'occupation journalière des personnes de Swanton, celui-ci répondit très-naïvement : "c'est de parler de la politique."—*North-American.*

MARIAGES.

En cette ville, le 27 juillet, par M. O'Callaghan, M. P. Eugène Gauthier, fils de P. A. Gauthier, écuyer, N. P. de St. Antoine, Rivière Chambly, à Dlle. Sophie Guinac, de la paroisse de St. Ours.

A Plattsburg, le 26 du mois dernier, par M. A. D. Beckerhoff de Champlain, Major P. Cady, à Dlle Hanna, fille du Dr. B. J. Mooers.

— Aux Trois-Rivières, le 20, par M. Cook, M. Joseph Castonguè, fils de J. B. Castonguè, de Montréal, à Dlle Marie Dupuis, fille de M. Louis Dupuis.

DECES.

A Montréal, le 28, à l'âge 6 ans et 4 mois, Ernest, enfant de J. Phelan, écuyer, avocat.

— A St. Hugues, le 23, Théophile Fontaine dit Bienvenue, âgé de 14 ans.

— A la Nouvelle-Orléans, le 16 août, des suites de fièvre jaune, M. Guillaume Lecointe, âgé de 23 ans. Il était natif de Québec.

— Au faubourg St. Roch, Québec, M. Ephrème Germain, boulanger, âgé de 37 ans.

Annonces.

Restaurat Francais et Americain,

TENU PAR T. BOULANGER,

WASHINGTON CITY, D. C.

Pensylvania Avenue.

Le propriétaire informe le public et particulièrement les personnes qui visitent la capitale des Etats-Unis, qu'elles trouveront chez lui

DES CHAMBRES GARNIES

joignant à son Restaurat, qu'elles pourront engager avec le privilège de prendre leur repas en sus.

Sa table sera toujours approvisionnée de mets les plus recherchés et les plus exquis, et il sera toujours pourvu des meilleurs VINS et de LIQUEURS de toute espèce et de toutes les qualités.

Il tient aussi au Capitole, durant les Sessions du Congrès, un RESTAURAT, où se trouvera toujours tout ce qui peut flatter le goût et exciter l'appétit.

T. BOULANGER.

Washington, 1er Septembre 1839.—j.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ

A son ancienne place, maison de M. Bishop :—

LARD,

En quart et par livre, et autres articles de PROVISIONS et d'EPICERIES.

— AUSSI —

Toutes espèces de GRAINS et LÉGUMES,

AVEC :

Un assortiment de MARCHANDISES SECHES.

Il tient constamment en vente de l'EAU MINERALE de la Source dite du CONGRESS.

S. M. PARSON.

Burlington, 4 septembre.—j.

BEURRE.

Il payera au comptant, en argent ou en marchandises le plus haut prix du marché pour du BEURRE DE TABLE.

LAFAYETTE HOUSE,

Broadway, dans le bâtiment neuf situé vis-à-vis la fin du Chemin de Fer,

A SARATOGA-SPRINGS.

J. B. RICARD, RESTAURATEUR FRANCAIS,

A l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'embellir et agrandir sa maison, où l'on trouvera constamment une table servie à la française et des appartemens commodes et bien tenus. Il prévient en outre les personnes qui desireraient prendre pension, qu'il réside à Saratoga-Springs toute l'année.

— 3 août 1839.—j.

EXCHANGE HOTEL.

CET ETABLISSEMENT, situé au haut de Cours des Stoomboats, à Burlington, vient d'être considérablement agrandi pour la réception des voyageurs et du public en général. La situation locale de la maison est très-agréable et très-pittoresque. Une grande cour est presque sur les deux façades de l'Hôtel, et a la vue dominant le village, le lac et les hauts points de vue environnans. La bâtisse est neuve ainsi que tout l'ameublement, et offre beaucoup de commodités et d'agrémens aux hôtes qui viennent à cet établissement qui n'est surpassé par aucun des autres hôtels du lieu.

Des voitures sont toujours prêtes pour le transport des voyageurs et de leur bagage, de l'hôtel aux steamboats, et vice versâ, sans qu'il en soit exigé de payement.

L'ambition du soussigné sera toujours de mériter une part de la faveur publique, en chercharant à satisfaire à tant qu'il lui sera possible à rendre aux voyageurs le séjour de sa maison agréable et confortable.

JONATHAN HART

Burlington, 7 a de 1839.—

LYMAN CUMMINGS,

ATTORNEY AT LAW AND SOLICITOR IN CHANCERY,

OFFICE South-West corner, second floor of Strong's Building, on Court-House Square, BURLINGTON, *Vermont.*

— 6 august 1839.—j.

LOUIS DERVILLE,

BARBIER,

INFORME respectueusement le public, qu'étant tout-à-fait rétabli de son indisposition, il vient d'ouvrir une boutique à quelque distance de son ancien établissement. Il saisit cette occasion pour remercier le public et il espère, par son assiduité, de continuer à recevoir l'appui de ses amis et de ses anciennes pratiques.

Burlington, 14 août.—j.

PAPIER, ENCRE, &c.

40 Rames de Papier Foolscap et a Lettres, de différentes qualités, rayé et non-rayé.

155 fioles d'Encre noire et bleue, à vendre par

S. HUNTINGTON

Rue du Collège, 7 août 1839.—jsc.

LIVRES DE COMPTES.

500 mains de papier rayé, mis en livres de comptes, depuis une main jusqu'à six d'épaisseur. Les personnes qui désirent en acheter pour en revendre, trouveront leur avantage à passer à la librairie du soussigné, rue du College, où ils trouveront les livres à vendre, à bas prix, en gros et en détail.

S. HUNTINGTON.

Burlington, 7 août.—jsc.

EPICERIES, &c.

Nouvellement Reçues.

JEREMIAH POTTER,

INFORME ses amis et le public qu'il vient d'arriver de New-York avec un assortiment complet de

LIQUEURS ET ÉPICERIES,

Choisies par lui-même et convenables à ce marché, parmi lesquelles se trouvent :—

Thés, cafés, sucre raffiné et cassonade (sucre commun), en toutes sortes, de Cavendish et foulé, sel, fleur, riz, gingembre, poivre, épices, moutarde et clous de girofle, cassonade, figues, savon au poivre, perlasse dont le raffinée, savon, moutarde, huile à lampe, mèches, empois, farinelles et bouteilles fayencées,

LIQUEURS :

Genièvre de Hollande et de Baltimore, Eau-de-Vie de Cognac et Américaine, Rum de Santa-Cruz et de la Nouvelle-Angleterre,

VINS.

— AUSSI —

Quelques beaux PANIERS de seigle.

Les personnes qui désireraient acheter aucune des articles susmentionnés les trouveront de la meilleure qualité et à des prix très-modérés.

Burlington, 6 août 1839.

GROCERIES ET PROVISIONS POUR LES FAMILLES.

N. J. MOREHOUSE,

Au coin Nord-Est du Carré du Palais de Justice, dans l'Etage-Fen bas de la Maison de Strong.

OFFRE en vente en détail, un assortiment de GROCERIES et PROVISIONS de famille, parmi lesquelles se trouvent :—

Thés, communs et supérieurs
Cassonade de Porto-Rico et sucre raffiné
Mélasse de Porto-Rico
Tabac en torques et de Cavendish
Lard, farine, poisson et sel
Poivre, épices et gingembre
Clous de girofle, canelle et cassia
Moutarde, Perlasse double raffinée
Marmelades, Perlasse de Londres
Sauce au poivre et vinaigre
Gingembre confit, Catsup de Tomate
Chaux, pierre blanc et craie de Pologne
Huile à lampe, mèches à lampe, savon et chandelles
Balais, brosses et seaux à souliers
Fayencerie et verrerie
Figues fraîches, raisins et noix
Citrons frais,

Et une variété d'autres articles trop long à énumérer.

— AUSSI —

Sucre-Candie rétiné par la vapeur de Stewart.

Burlington, 1er août 1839.—j.

EAU DES SOURCES DE CALEDONIA.

Le soussigné vient de recevoir et offre en vente un envoi des EAUX des Sources de CALEDONIA et de CONGRESS.

N. J. MOREHOUSE.

1 août 1839.—j.

GUENILLES

On paye en argent pour des Guenilles, a l'imprimerie du "Burlington Sentinel," au-dessus du Bureau de la Poste.

Burlington, août 1839.—j.